



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2021, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 24-8104-2
Date de parution : 2021/11/30
Numéro de la version : 4.04
Remplace la version datée de : 2020/10/21

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Matériaux de remplissage 01171, 01231 Platinum 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

LB-K100-0531-6	LB-K100-0531-7	LB-K100-0531-8	LB-K100-0636-8	LB-K100-0829-0
LB-K100-1151-6	41-0003-6574-6	60-4550-5273-2	70-0080-0105-2	70-0080-0109-4
70-0080-1149-9				

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Produits automobiles

Utilisation spécifique

Mastic pour carrosserie

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division Des Automobiles
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 3.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.

Carcinogénicité : Catégorie 1A.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Flamme | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Liquides et vapeur inflammables.

Provoque une irritation oculaire grave. Peut causer une irritation respiratoire. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut causer le cancer.

Cause des dommages aux organes : foie | organes sensoriels |

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes : système respiratoire | organes sensoriels |

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée : foie |

Mises en garde

Renseignements généraux :

Tenir hors de portée des enfants.

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Conserver le récipient bien fermé. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

Réponse:

EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

26% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

26% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

26% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
POLYMERE DE POLYESTER	Secret Fabrication	10 - 30	Ne s'applique pas
RÉSINE DE POLYESTER EXCLUSIVE	Secret Fabrication	10 - 30	Not Applicable
STYRENE	Secret Fabrication	10 - 30 Secret Fabrication *	Ne s'applique pas
Talc	14807-96-6	10 - 30 Secret Fabrication *	Talc (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)
Charge inerte	Secret Fabrication	5 - 10	Ne s'applique pas
SILICATE DE SODIUM	Secret Fabrication	< 7	Ne s'applique pas
Calcaire	1317-65-3	1 - 5	Le calcaire se compose principalement de carbonate de calcium.
Carbonate de magnésium	546-93-0	1 - 5	Acide Carbonique, Sel de magnesium (1:1)
Agent épaississant	Secret Fabrication	1 - 5	Not Applicable
Dioxyde de Titane	13463-67-7	1 - 5	Oxyde de titane (TiO ₂)
Bis(orthophosphate) de trizinc	7779-90-0	1 - 5	Hydrogénophosphate de zinc
Amides d'acide gras	Secret Fabrication	0.1 - 2	Ne s'applique pas
METABORATE DE SODIUM	Secret Fabrication	0.5 - 1.5 Secret Fabrication *	Ne s'applique pas
TRAITÉ Cire	Secret Fabrication	0.5 - 1	Ne s'applique pas
Quartz (SiO ₂)	Secret Fabrication	0.02 - 0.25	Ne s'applique pas

STYRENE est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

RÉSINE DE POLYESTER EXCLUSIVE est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

POLYMERE DE POLYESTER est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Charge inerte est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

SILICATE DE SODIUM est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Agent épaississant est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Amides d'acide gras est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

METABORATE DE SODIUM est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

TRAITÉ Cire est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Quartz (SiO₂) est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge). Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience). Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails. Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Hydrocarbures
Monoxyde de carbone
Bioxyde de carbone
oxydes d'azote
Acide phosphorique
Oxydes de zinc

Condition

Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements

ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. **MISE EN GARDE!** Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder le contenant hermétiquement fermé pour prévenir la perte de matériaux de stabilisation. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Dioxyde de Titane	13463-67-7	ACGIH	MPT:10 mg/m ³	
Talc	14807-96-6	ACGIH	MPT(fraction respirable):2 mg/m ³	
Charge inerte	Secret Fabrication	Fabricant déterminé	MPT(non fibreux, respirable)(8 heures):3 mg/m ³ ;	

			MPT(sous forme de fraction inhalable non fibreuse)(8 heures):10 mg/m3	
Charge inerte	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(comme fibre):0.2 fibre/cc	
Charge inerte	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(fibre) :1 fibre/cm ³	
Charge inerte	Secret Fabrication	ACGIH	MPT (fraction inhalable): 5 mg/m3	
Quartz (SiO ₂)	Secret Fabrication	ACGIH	MPT (fraction respirable): 0.025 mg/m3	
STYRENE	Secret Fabrication	ACGIH	MPT: 10 ppm; STEL: 20 ppm	
TRAITÉ Cire	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(Comme des fumées):2 mg/m3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Elastomères fluorés

Alcool de polyvinyle (PVA)

polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide
couleur	blanc cassé
Odeur	Styrène piquant
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Pas de données disponibles</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	> 145 °C
Point d'ébullition	> 145 °C
Point d'éclair :	31,1 °C [<i>Méthode de test: Coupe fermée</i>]
Point d'éclair :	31 °C [<i>Méthode de test: Setaflash</i>]
Vitesse d'évaporation :	< 1 [<i>Ref Std: éther = 1</i>]
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	1,1 %
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	599,9 Pa
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	> 1 [<i>Ref Std: Air=1</i>]
Densité	0,965 g/ml
Densité relative	0,965 [<i>Ref Std: Eau=1</i>]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	144 000 mPa-s - 168 000 mPa-s
Composés Organiques Volatils	228 g/l [<i>Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD</i>]
Composés Organiques Volatils	23,6 % en poids [<i>Méthode de test: calculé selon CARB title2</i>]
Pourcentage de matières volatiles	24,1 % en poids [<i>Détails: à l'exception des composés autonomes</i>]
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	229 g/l [<i>Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD</i>]

Nanoparticules

Ce matériau contient des nanoparticules.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable. Stable dans des conditions normales. Peut devenir instable à une température et/ou une pression élevées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. Peut se produire à des températures supérieures à 65 °C (150 °F).

10.4 Condition à éviter

Chaleur

Étincelles et/ou flammes

10.5 matériaux incompatibles

Métaux alcalins
Acides puissants
Agents oxydants forts.
Bases fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Oxyde de styrène	Non spécifié
Vapeur toxique, gaz, particule.	Non spécifié

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Peut être nocif si inhalé. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :

Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Effets sur le foie : Signes et symptômes probables : perte d'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, douleurs abdominales et ictère. Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pneumoconiose : les signes et les symptômes sont notamment une toux persistante, des essoufflements, des douleurs thoraciques, une augmentation des expectorations et des changements lors des examens de fonction respiratoire. Effets oculaires: Les signes/symptômes peuvent inclure une vision embrouillée ou une vision très réduite. Répercussions auditives: Les signes ou symptômes peuvent comprendre une déficience auditive, une perte d'équilibre et des acouphènes. Effets sur le foie : Signes et symptômes probables : perte d'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, douleurs abdominales et ictère.

Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Quartz (SiO ₂)	Trade Secret	Agent carcinogène connu pour l'être humain	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Charge inerte	Trade Secret	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Charge inerte	Trade Secret	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Quartz (SiO ₂)	Trade Secret	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
STYRENE	Trade Secret	Grp. 2A: Probablement carcinogène pour les hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
STYRENE	Trade Secret	Probablement cancérogène pour l'homme.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA > 5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur (4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA > 20 - ≤ 50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA > 2 000 - ≤ 5 000 mg/kg
STYRENE	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
STYRENE	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 11,8 mg/l
STYRENE	Ingestion	Rat	LD50 5 000 mg/kg
Talc	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Talc	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
POLYMERE DE POLYESTER	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
POLYMERE DE POLYESTER	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Charge inerte	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Charge inerte	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
SILICATE DE SODIUM	Dermale	Lapin	LD50 > 4 640 mg/kg
SILICATE DE SODIUM	Ingestion	Rat	LD50 500 mg/kg
Carbonate de magnésium	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Carbonate de magnésium	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Calcaire	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Calcaire	Inhalation-poussières / brouillard	Rat	LC50 3 mg/l

Matériaux de remplissage 01171, 01231 Platinum 3M(MC)

	(4 heures)		
Calcaire	Ingestion	Rat	LD50 6 450 mg/kg
Dioxyde de Titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de Titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Bis(orthophosphate) de trizinc	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Bis(orthophosphate) de trizinc	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
METABORATE DE SODIUM	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
METABORATE DE SODIUM	Inhalation- poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,03 mg/l
METABORATE DE SODIUM	Ingestion	Rat	LD50 2 330 mg/kg
TRAITÉ Cire	Dermale	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
TRAITÉ Cire	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Quartz (SiO2)	Ingestion		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
STYRENE	Jugement professionnel	irritant léger
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Charge inerte	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
SILICATE DE SODIUM	Lapin	Corrosif
Carbonate de magnésium	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
METABORATE DE SODIUM	Lapin	Aucune irritation significative
TRAITÉ Cire	Lapin	Aucune irritation significative
Quartz (SiO2)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
STYRENE	Jugement professionnel	Irritant modéré
Talc	Lapin	Aucune irritation significative
Charge inerte	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
SILICATE DE SODIUM	Lapin	Corrosif
Carbonate de magnésium	Lapin	irritant léger
Calcaire	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative
METABORATE DE SODIUM	Lapin	Irritant grave
TRAITÉ Cire	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
STYRENE	Cochon d'Inde	Non classifié

Matériaux de remplissage 01171, 01231 Platinum 3M(MC)

SILICATE DE SODIUM	Mouris	Non classifié
Dioxyde de Titane	Hommet et animal	Non classifié
METABORATE DE SODIUM	Composants similaires	Non classifié
TRAITÉ Cire	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Talc	Humain	Non classifié

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
STYRENE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
STYRENE	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Talc	In Vitro	N'est pas mutagène
Talc	In vivo	N'est pas mutagène
Charge inerte	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
SILICATE DE SODIUM	In Vitro	N'est pas mutagène
SILICATE DE SODIUM	In vivo	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In vivo	N'est pas mutagène
METABORATE DE SODIUM	In Vitro	N'est pas mutagène
METABORATE DE SODIUM	In vivo	N'est pas mutagène
TRAITÉ Cire	In Vitro	N'est pas mutagène
Quartz (SiO ₂)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Quartz (SiO ₂)	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
STYRENE	Ingestion	Mouris	Cancérogène
STYRENE	Inhalation	Hommet et animal	Cancérogène
Talc	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Charge inerte	Inhalation	Multiple espèces animales	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de Titane	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Dioxyde de Titane	Inhalation	Rat	Cancérogène
TRAITÉ Cire	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Quartz (SiO ₂)	Inhalation	Hommet et animal	Cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
STYRENE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 21 mg/kg/day	3 génération
STYRENE	Inhalation	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	2 génération
STYRENE	Inhalation	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	2 génération
STYRENE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/day	60 jours
STYRENE	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 400 mg/kg/day	pendant la grossesse
STYRENE	Inhalation	Non classifié pour la développement	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	pendant la grossesse
Talc	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 600 mg/kg	pendant l'organogénèse
SILICATE DE SODIUM	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/day	pendant la grossesse
Calcaire	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
METABORATE DE SODIUM	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 106 mg/kg/day	3 génération
METABORATE DE SODIUM	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 106 mg/kg/day	3 génération
METABORATE DE SODIUM	Ingestion	Toxique pour le développement	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 133 mg/kg/day	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
STYRENE	Inhalation	système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Multiple espèces animales.	LOAEL 4,3 mg/l	pas disponible
STYRENE	Inhalation	foie	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Mouris	LOAEL 2,1 mg/l	pas disponible
STYRENE	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

STYRENE	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Homme et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
STYRENE	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	pas disponible
STYRENE	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	pas disponible
SILICATE DE SODIUM	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officielle	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,812 mg/l	90 minutes
METABORATE DE SODIUM	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
STYRENE	Inhalation	système auditif	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
STYRENE	Inhalation	yeux	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
STYRENE	Inhalation	foie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Mouris	LOAEL 0,85 mg/l	13 semaines
STYRENE	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	LOAEL 1,1 mg/l	pas disponible
STYRENE	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,85 mg/l	7 jours
STYRENE	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,6 mg/l	10 jours
STYRENE	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Multiple espèces animales.	LOAEL 0,09 mg/l	pas disponible
STYRENE	Inhalation	cœur tube digestif des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux muscles rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 4,3 mg/l	2 années
STYRENE	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 500 mg/kg/day	8 semaines
STYRENE	Ingestion	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé Pas	pas disponible

			une classification.		disponible	
STYRENE	Ingestion	foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 677 mg/kg/day	6 mois
STYRENE	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	470 jours
STYRENE	Ingestion	cœur système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 35 mg/kg/day	105 semaines
Talc	Inhalation	pneumoconiosis	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Talc	Inhalation	Fibrose pulmonaire système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 18 mg/m3	113 semaines
Charge inerte	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
SILICATE DE SODIUM	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	LOAEL 2 400 mg/kg/day	4 semaines
SILICATE DE SODIUM	Ingestion	Système endocrinien sang	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 804 mg/kg/day	3 mois
SILICATE DE SODIUM	Ingestion	cœur foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 259 mg/kg/day	8 semaines
Calcaire	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Dioxyde de Titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de Titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
METABORATE DE SODIUM	Ingestion	système vasculaire yeux	Non classifié	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/day	2 années
TRAITÉ Cire	Ingestion	cœur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/day	90 jours
TRAITÉ Cire	Ingestion	système vasculaire foie système immunitaire la peau Système endocrinien des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux muscles Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/day	90 jours

Matériaux de remplissage 01171, 01231 Platinum 3M(MC)

Quartz (SiO ₂)	Inhalation	système vasculaire silicose	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
----------------------------	------------	--------------------------------	---	--------	--	----------------------------

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
STYRENE	danger d'aspiration

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes d'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer le produit non séché dans un incinérateur des déchets autorisé. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires**15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Statut des inventaires**

Communiquer avec le fabricant pour obtenir de plus amples renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements**Classement des risques par la NFPA**

Santé: 2 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité:** 0 **Risques particuliers:** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion

ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	24-8104-2	Numéro de la version :	4.04
Date de parution :	2021/11/30	Remplace la version datée de :	2020/10/21

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca